

LETTRE D'INFORMATION BILANS GES

Le Pôle Trajectoires Bas Carbone de l'ADEME a le plaisir de vous communiquer la 18^e édition de la lettre d'information sur les Bilans GES !

Elle regroupe les dernières actualités du [Centre de Ressources Bilans GES](#). N'hésitez pas à la faire suivre ! Pour vous inscrire, envoyez-nous un mail à centrederessourcesges@ademe.fr.

En vous souhaitant **une très belle année 2021 !**

NOS DERNIERES ACTUS

Le Centre de Ressources Bilans GES toujours plus plébiscité !

2020 a été une année record en termes d'inscriptions sur le Centre de Ressources Bilans GES avec une moyenne de **230 nouveaux inscrits par semaine** ! Notre Newsletter est désormais transmise à plus de 30 000 contacts. Nous sommes ravis de voir que nos sujets prennent de l'ampleur et restons à votre écoute : centrederessourcesges@ademe.fr

Nos GESTes Climat : un calculateur d'empreinte carbone individuelle

L'ADEME et l'ABC ont dévoilé le 8 décembre dernier leur outil « Nos GESTes Climat ». Il permet à chacun de **calculer son empreinte carbone individuelle** dans différents domaines, de l'alimentation aux transports, en passant par le logement, et **propose des actions concrètes et adaptées pour la réduire**. Testé auprès de 55 000 bêtesteurs, le modèle de calcul est accessible publiquement via notamment un script permettant de l'intégrer à tous les sites web et applications.



Testez-le en ligne [ici](#) !

QuantiGES : de nouvelles Fiches Action à découvrir !

Suite à une expérimentation réalisée en 2020, **plus d'une trentaine de nouvelles fiches** sont disponibles [ici](#). Elles concernent le secteur des transports (accompagnement des modes de déplacement vertueux, PDE, ...), de l'alimentaire (lutte contre le gaspillage, ...), de l'énergie (autoconsommation énergétique à l'échelle d'un territoire, ...), ou encore des déchets (déploiement du compostage). **Encore merci à l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour partager leurs actions** : collectivités, entreprises, établissements publics !

CA La Rochelle Atlantech
CSTB Propauto Pouget Consultants
Xtrême Filtration Métropole Aix-Marseille
Ville de Mouans-Sartoux TISSEO

A noter : la méthode QuantiGES fera peau neuve en 2021 pour intégrer les retours d'expérience des 4 dernières années d'utilisation. L'actualisation concernera le guide méthodologique et le fichier Excel qui l'accompagne. Cette nouvelle version sera disponible au troisième trimestre. Restez attentif aux communications prévues en septembre 2021 !

Pour rappel, **les formations à la méthode sont toujours disponibles** via les deux modules complémentaires :

- [« Découvrir la méthode en e-learning »](#) (module à distance gratuit d'une grosse demi-journée en cumulé pour acquérir les bases) ;
- [« Devenir utilisateur de la méthode »](#) (module en présentiel ou distanciel d'une journée pour être en capacité de mettre en œuvre soi-même la méthode pour son propre compte).

Les prochaines sessions du module « Devenir utilisateur de la méthode » se tiendront :

- Jeudi 21/01 - Distanciel
- Mercredi 14/04 - Présentiel à Vannes
- Mardi 02/02 - Présentiel à Brest
- Jeudi 07/10 - Présentiel à St-Brieuc
- Jeudi 04/02 - Distanciel

INITIATIVE ACT®

Les développements méthodologiques sectoriels continuent

L'année 2020 s'est conclue par la **finalisation méthodes sectorielles Ciment, Transport, Pétrole et Gaz**. Après avoir compilé les commentaires des entreprises ayant participé à la phase de road-test et apporté des corrections en conséquence, les versions finales sont maintenant disponibles.

La première version des méthodologies Acier et Agriculture & Agro-alimentaire va être expérimentée à partir de Mars 2021 avec des entreprises volontaires. **L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 30 Janvier 2021** pour les entreprises de ce secteur, n'hésitez pas à vous inscrire directement sur le site de l'initiative : <https://actinitiative.org/participate/#MethodologiesRoadtest>.

Enfin, **de nouveaux développements méthodologiques démarrent début 2021** pour les secteurs de la Chimie, du Papier & carton, du Verre et de l'Aluminium. L'appel à candidatures pour être membre des Groupes de Travail Techniques liés à ces développements méthodologiques est encore ouvert : pour vous inscrire, c'est par [ici](#).

Le programme volontaire ACT en France : faites-vous subventionner !

Lancé en 2019, le Programme Volontaire Français permet d'**accompagner financièrement les entreprises** désireuses d'obtenir une évaluation ACT, et ainsi de faire rayonner la méthode au niveau national.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) 2020 qui s'est clôturé en octobre permet à l'ADEME d'accompagner 13 entreprises qui réaliseront une évaluation ACT, 4 entreprises qui s'engageront dans le référentiel de progrès ACT dès début 2021 et 10 autres qui le feront également via une opération collective au sein des Dirigeants Responsables de l'Ouest. Au total, ce sont donc **27 entreprises françaises qui s'engagent dans cette démarche**, un chiffre en nette augmentation par rapport à l'année précédente.

Le programme volontaire est reconduit en 2021, restez attentifs au prochain AMI !

Une méthode ACT « Générique » disponible au 1^{er} trimestre 2021

Afin de permettre d'évaluer un maximum d'acteurs, une méthode ACT générique est actuellement en cours de finalisation et sera disponible d'ici fin janvier 2021. Celle-ci a pour but de d'évaluer les entreprises qui ne sont pas couvertes par les méthodes ACT des différents secteurs hautement émissifs définis au préalable dans le cadre de ACT, mais qui ont toutefois un rôle important à jouer dans la décarbonation. **Cette méthode générique est prête à l'emploi.**

L'outil permettant d'effectuer les évaluations ACT générique a été développé sous un nouveau format, il est écrit en langage de programmation Python et accessible à travers un navigateur web. Ce nouveau format va faciliter le développement et l'harmonisation des outils entre les secteurs d'activité, et offre une interface utilisateur plus ergonomique. Il est prévu d'importer l'ensemble des outils ACT développés jusqu'ici sous format Excel vers le format Python durant le premier trimestre 2021.

Le référentiel de progrès ACT : une nouvelle brique pour vous accompagner

Le référentiel de progrès ACT est une nouvelle brique qui vise à **accompagner et soutenir les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans le développement et la mise en œuvre de stratégies de décarbonation pertinentes et cohérentes**. En d'autres termes, passer de son Bilan GES à son évaluation ACT réussie.

Il sera présenté le 22 janvier 2021 à l'occasion d'un webinaire organisé pour présenter les résultats des travaux de développement méthodologique auxquels ont participé des représentants d'entreprises, de bureaux d'études, d'ONGs, d'institutions financières et des pouvoirs publics. **Inscrivez-vous pour en savoir plus** sur ce nouveau référentiel de progrès et les prochaines étapes du déploiement en France et à l'international : https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_QwnQ1IYRTUWWIUzCFjMVGQ

BASE CARBONE®

Les données Agribalyse 3.0 désormais disponibles dans la Base

Depuis 2013, AGRIBALYSE® est un programme collectif et innovant qui met à disposition des données de référence sur les impacts environnementaux des produits agricoles et alimentaires à travers une base de données construite selon la méthodologie des analyses du cycle de vie (ACV). La dernière version publiée en septembre 2020 et désormais intégrée dans la Base Carbone® propose la mise à jour des quelques **450 facteurs d'émissions « en sortie de ferme »** pour les principaux produits de l'agriculture et la pêche, ainsi qu'environ **1 900 données « à l'assiette »**.



Plus d'informations directement sur le [site du programme](#) !

L'hydrogène fait son entrée

Suite à la réalisation d'une analyse de cycle de vie (ACV) sur la production d'hydrogène et son usage en mobilité, l'impact carbone de l'hydrogène est dorénavant disponible dans la Base Carbone®. Les résultats sont détaillés par procédé de production de l'hydrogène : celui le plus répandu actuellement est le reformage de gaz naturel, mais des données sont également proposées pour le reformage de biométhane ou encore l'électrolyse de l'eau, technologie amenée à se développer dans le cadre de la transition énergétique.

La grande majorité de l'impact GES de l'hydrogène se retrouve dans le vecteur énergétique utilisé pour le produire (gaz naturel, électricité carbonée...) ainsi que dans le transport de l'hydrogène entre son lieu de production et son lieu d'usage. Les différentes données proposées sont **la production d'un kg d'hydrogène**, **la distribution d'un kg d'hydrogène en station** (tous deux en « Achats de biens »), **l'utilisation d'un véhicule utilitaire hydrogène** (« Transports de marchandises ») et **d'une berline hydrogène** (« Transport de personnes »).

Pour consulter l'étude ACV complète, c'est [ici](#) !

Deux nouvelles contributions externes

La V19.0 de la Base Carbone® a été aussi l'occasion d'intégrer deux nouvelles contributions externes :

- La mise à jour des facteurs d'émissions relatifs aux pneumatiques usagés en tant que combustible fossile, proposés par Aliapur société de collecte et recyclage des pneus,
- L'ajout d'un facteur d'émissions spécifique pour le fioul de substitution produit par Valortec dans son usine de Rognac.



Merci à nos contributeurs pour ces nouvelles données !

NORMALISATION GAZ A EFFET DE SERRE

Travaux en cours de finalisation

Sur le plan de la quantification et du reporting des émissions de gaz à effet de serre pour les organisations, l'année 2020 aura été marquée par **la mise à jour du Technical Report ISO 14069** pour tenir compte des changements apportés dans la norme ISO 14064-1:2018. Ce Technical Report développé par l'ISO TC207/SC7/WG4 sera finalisé en 2021 pour publication fin 2021, sous réserve de validation par l'ISO TC207.

L'ISO 14064-1 et TR 14069 sont repris dans la réglementation française et dans le règlement délégué européen (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020 complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « Accord de Paris » de l'Union.

L'ISO TC 146/SC 1/JWG 29 a terminé le traitement des commentaires du stade DIS de la **norme ISO 19694-1 « Émissions de sources fixes — Détermination des émissions des gaz à effet de serre (GES) dans les industries énérgo-intensives — Partie 1: Aspects généraux »** après mise en cohérence avec la norme ISO 14064-1. La finalisation de cette norme est prévue en 2021.

Deux normes très attendues en cours de développement

Les travaux normatifs relatifs à la **neutralité carbone** ont débuté en 2020 avec la mise en place du TC207/SC7/WG15 qui développe la norme ISO 14068. La France participe activement à ce groupe de travail grâce à l'implication de plusieurs experts français issus de grandes entreprises, de consultants spécialisés et de l'ADEME. Les travaux sont prévus sur 3 ans.

Le groupe de travail ISO TC207/SC7/WG13 développe actuellement la **norme ISO 14083 relative à la quantification et reporting des émissions de gaz à effet de serre des opérations de transport**. Il s'agit de mettre à jour et transposer au niveau ISO la norme CEN EN 16258 publié en 2012 par le CEN TC 320 et relative au calcul et à la déclaration de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) des prestations de transport (fret et passagers). Le dépouillement des premiers commentaires aura lieu en janvier 2021.

Un nouveau Comité Technique Climat au niveau européen !

Enfin, il est important de noter la **création d'un Comité Technique Climat validé au niveau européen CEN**. Ce comité n'a pas vocation à se substituer à l'ISO TC207/SC7 mais bien à le compléter et à faciliter le développement de normes pour traiter des sujets mitigation, adaptation et finance climat en vue notamment de soutenir le green deal, le plan de finance durable et plus globalement les politiques publiques climatiques de la Commission Européenne. Ce TC a été validé à 74% par les membres du CEN CENELEC.

Pour en savoir plus ou vous impliquez dans tous ces travaux, vous pouvez rejoindre le groupe expert AFNOR « Atténuation et Adaptation au Changement Climatique ».

*Merci de votre lecture et à très vite sur www.bilans-ges.ademe.fr !
Pour toute question, ayez le réflexe : centrederesourcesges@ademe.fr*